



« PLAN D'ENTRETIEN »

Chère cliente, Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un véhicule de notre marque.

Les informations que vous trouverez ci-dessous, précisent les interventions à réaliser dans le cadre de l'entretien de votre véhicule et correspondent aux conditions de roulage que vous avez prévues. Elles vous permettent d'anticiper vos opérations d'entretien.

La périodicité des révisions dépend de la durée et du kilométrage. Il est impératif de respecter le premier des deux termes atteint. Le diagnostic embarqué peut vous indiquer la nécessité d'anticiper l'entretien par l'intermédiaire de l'allumage d'un témoin.

ENTRETIEN	Condition d'utilisation normales
-----------	----------------------------------

OPÉRATIONS SYSTÉMATIQUES

Révisions : opération initiale	12500 Km / 1 an(s)
Révisions : opérations systématiques	Tous les 25000 Km / 2 an(s)

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

Remplacement du filtre d'habitacle	Tous les 25000 Km / 2 an(s)
Remplacement du liquide de frein	Tous les 2 an(s)
Contrôle du PH de liquide refroidissement	125000 Km / 4 an(s) Puis tous les 25000 Km / 2 an(s)
Contrôle du réglage des projecteurs	4 an(s) Puis tous les 2 an(s)

HUILES MOTEURS AUTORISÉES

Je certifie, avoir pris connaissance des conditions d'entretien de mon véhicule

Le :

Signature

Nous vous recommandons de joindre ce feuillet à vos documents de bord, en cas de perte, il vous suffit de le demander à votre point de vente PEUGEOT ou de vous rendre dans votre espace personnel MyPeugeot (www.mypeugeot.fr).